



Déclaration Intersyndicale au CA Inserm du 5 octobre 2023

Suite à la présentation de la BR N°1 de 2023, et comme nous vous avons déjà fait part de nos craintes au dernier CA, L'Inserm nous annonce que les mesures salariales annoncées par l'État cet été ne sont pas compensées dans notre budget.

Les 1.5 % d'augmentation du point d'indice, la prime exceptionnelle pouvoir d'achat, l'augmentation de la GIPA, restructuration du corps des IR (LPR), l'augmentation du remboursement transports, soient un total de 6,85 M€ prélevés sur notre fonds de roulement.

De même que les 4 M€ de dépense supplémentaire pour Les augmentations salariales qui concernent les doctorants et les contractuels sont prélevées sur les ressources propres des contrats Inserm sans compensations de ces différences par rapport aux demandes initiales.

De plus nous constatons au BR N°1 qui nous ait présenté aujourd'hui, que les recettes de L'Inserm ne couvrent pas les dépenses, pour un montant de 60 M€ également prélevés sur le fonds de roulement.

Notre fonds de roulement n'est pas démesuré au regard des missions de l'institut, des réserves réglementaires, et au niveau de l'aspect la gestion pluriannuelle des contrats de recherche...

Cette situation n'est pas acceptable pour l'année 2023 pour la deuxième année consécutive (non compensation en 2022 de la hausse de 3,5% du point d'indice environs 8 M€ pour 6 mois)

Nous sommes également très inquiets, suite aux annonces du gouvernement concernant notre budget 2024 dans lequel ne serait prévu le financement intégral des mesures salariales annoncées.

Notre sentiment actuel aurait pu nous conduire à voter contre cette BR en signe de protestation contre les agissements de l'État. Nous n'irons pas jusque-là, mais resterons très vigilants à l'avenir.

Nous syndicats représentatifs à l'Inserm, ne pouvons pas accepter que les agents de l'Inserm servent de variable d'ajustement du budget de l'État.